

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 52 (1907)  
**Heft:** 2  
  
**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'esprit français. » Aurions-nous à tel point rétrogradé intellectuellement depuis l'époque de Seydlitz?

A une allusion à une rencontre prochaine des deux armées, le général demande quelles raisons ont des Français de s'exprimer ainsi. « Quels avantages l'Allemagne pourrait-elle espérer d'une attaque contre la France? Aussi longtemps que celle-ci ne se fera pas le soldat de l'Angleterre, elle est assurée contre toute attaque de l'Allemagne. » Ainsi soit-il!

---

## INFORMATIONS

---

### SUISSE

**Chronique de la revision.** — La pétition suivante, adressée aux Chambres fédérales circule dans les diverses sections de la Société suisse des officiers.

Messieurs les présidents!

Messieurs les députés au Conseil National et au Conseil des Etats!

Le projet de loi du Conseil fédéral créant une nouvelle organisation militaire a prévu pour toutes les troupes, cavalerie exceptée, une école de recrues de 70 jours et un cours de répétition de landwehr de 11 jours. Ces propositions ont été acceptées par le Conseil des Etats, mais amendées par le Conseil national qui a réduit l'école de recrues pour l'infanterie et le génie à 65 jours, pour le service de santé, les troupes d'administration et celles du train à 60 jours, en outre, il a ramené à 6 jours le cours de répétition de landwehr.

Le message du Conseil fédéral admet sans contesté la nécessité d'une instruction plus approfondie de la troupe. Il déclare en terminant que le Conseil fédéral n'a déposé le projet devant les Chambres qu'après avoir mûrement examiné toutes les circonstances, et dans la conviction que les sacrifices demandés pour l'armée constituent le strict minimum de ce qu'exige la sécurité du pays.

C'est aussi notre absolue conviction que l'on ne saurait descendre au-dessous de ce minimum, et nous l'exprimons par la présente pétition.

Nous basons nos motifs sur les expériences de la dernière guerre. Elle a offert des tableaux devant lesquels aucune armée ne saurait demeurer indifférente. Nous ne le pouvons pas davantage, nous qui avons la prétention d'être un peuple militaire, et l'enseignement essentiel qu'elle a mis en évidence est que seule est en état de vaincre l'armée que son instruction et son

énergie morale mettent en état d'attaquer au combat. L'armée qui l'emporte par ces qualités bat son adversaire, fût-il en nombre supérieur.

Que l'école de recrues actuelle de 45 jours ne procure pas cette instruction-là, c'est ce que tout le monde admet maintenant. Elle ne répond même pas aux exigences qu'imposait la guerre jusqu'à ce jour. Or, ces exigences, — ceci résulte des expériences des dernières guerres — ont cru dans une telle proportion que les 70 jours eux-mêmes apparaissent comme une période limitée pour permettre l'instruction de la recrue. On ne saurait opposer d'arguments de nature professionnelle à cette constatation.

Nous ne relevons parmi les multiples expériences des dernières campagnes, plus spécialement de la guerre russo-japonaise, que celles qui, à l'avenir, peuvent le moins être négligées dans l'instruction des troupes. Elles intéressent l'utilisation du terrain, les travaux de fortifications dans l'attaque et le combat de nuit. Ce sont les données essentielles dont la connaissance assure l'aptitude à l'attaque. La sûreté dans l'exécution de ces opérations, sûreté que les Japonais ont acquise par de fréquents exercices, a été une des raisons principales de leurs surprenants succès.

*L'utilisation du terrain.* — Une troupe qui sait profiter avec adresse des avantages du terrain parvient à avancer encore assez longtemps en terrain découvert, sous le feu de l'ennemi, sans subir de grosses pertes. Elle se glisse jusqu'à portée efficace du feu, alors qu'une troupe moins exercée est contrainte de s'arrêter plus tôt. S'aviser des couverts du sol était jusqu'ici l'affaire des chefs. Il leur appartenait de commander les mouvements et les formations de leurs subdivisions dans chaque cas particulier. La dernière guerre nous a appris que ce procédé était devenu beaucoup trop lourd. Les subdivisions ne peuvent plus être mues et poussées aussi péniblement. Elles doivent filtrer dans le terrain, glisser le long des couverts, se plier aux accidents du sol, cela aussi naturellement que l'eau qui ruisselle au fond du ravin. Le chef, à la tête de sa subdivision, s'engage dans le chemin à suivre. Par un signe, par un geste de la main, il communique ses ordres à ceux qui viennent derrière lui, et toute la subdivision s'inspire de cet ordre pour l'exécution de ses mouvements. Quant aux particularités du terrain, il appartient aux hommes de les apprécier. Ils doivent se porter en avant avec aisance et couverts, et changer de formations d'eux-mêmes, sans attendre un ordre.<sup>1</sup>

Si simple que cela paraisse, l'exécution est en réalité très difficile : elle exige une troupe dûment instruite, exercée dans toutes les situations possibles. Pareille manœuvre en appelle à l'attention et à l'intelligence des hommes plus que jamais. Une troupe insuffisamment dressée ne s'y pliera pas ; elle se disloquera et se rompra. Elle n'acquerra l'aptitude nécessaire que par une éducation approfondie du soldat ; de nombreux exercices appliqués

devront éveiller son intelligence à ces notions spéciales. Il y faut beaucoup de temps.

*La fortification dans l'attaque.* — Jusqu'ici la fortification était toujours subordonnée à l'idée de défense. Nous sommes en mesure de mettre une position en état de défense quand nous disposons pour cela d'un certain délai et loin de la pression de l'ennemi. Mais nous ne le faisons pas bien. Il faut dire que les occasions de nous y exercer nous ont été jusqu'ici extrêmement mesurées. Nous n'arrivons surtout pas avec nos petits outils portatifs. Pour tirer profit de leur emploi, l'habitude de leur maniement nous fait défaut. Aussi cédon-nous à l'espoir de disposer en cas de guerre, soit du temps nécessaire pour élever nos ouvrages de fortification, soit de gros outils d'un maniement commode. Partout où ces avantages nous seront refusés, nous ne nous procurerons que des couverts insuffisants et grossirons sensiblement le chiffre de nos pertes. Voilà pour la défense.

Or, la guerre russo-japonaise a enrichi d'une nouvelle page le chapitre de la fortification. Celle-ci ne sera plus dorénavant un secours pour la défense exclusivement, elle viendra aussi en aide à l'attaque. Quand les lignes des tirailleurs japonais arrivaient à portée efficace du tir de l'adversaire et constataient l'impossibilité de pousser plus avant, elles se couchaient et s'enterraient. Une partie des hommes maniaient la pelle couchés ou à genou, tandis que le reste entretenait le feu. Ainsi peu à peu sortait de terre un parapet.

Toutes les armées qui cultivent l'esprit d'offensive et qui ne renoncent pas de prime abord à l'attaque sur terrain découvert devront s'assimiler ce procédé. Nous devons apprendre nous aussi à manier la pelle dans l'attaque sous le feu ennemi. Il faut pour cela une grande habitude qui s'acquiert par un exercice répété et intensif. Ce qui nous manquera dans ce domaine, nous devons le payer inexorablement au prix du sang.

Il nous faut donc procurer à nos recrues l'aptitude technique au maniement de la pelle dans toutes les positions du corps. A cet effet encore, il faut multiplier les exercices appliqués et comme pour l'utilisation du terrain éveiller et développer le sens tactique de la troupe. On ne le peut que par des exercices spéciaux, sinon les exercices ordinaires de combat prennent beaucoup trop de temps.

*Le combat de nuit.* — Dans les guerres précédentes, le combat de nuit a été une exception. De là la tendance à y voir une rareté et le peu d'attention qu'on y prêtait pour l'instruction de la troupe. Nous suivions en cela l'exemple des armées qui nous avoisinent, ne fut-ce déjà qu'à cause de la brièveté de notre temps d'instruction qui nous y sollicitait. Car l'importance prédominante du tir nous oblige à travailler surtout cette branche d'instruction presque du premier au dernier jour de l'école de recrues. Tous les

deux jours, pour ainsi dire, il y a une journée de tir, et les autres jours sont si remplis par les exercices les plus urgents de dressage et les exercices de combats et de service en campagne qu'il faut prendre sur le repos de la nuit si l'on ne veut pas que les autres branches du service et notamment le tir n'en souffrent trop. Très rapidement dans nos écoles de recrues se manifeste une grande fatigue, qui atteint tout le monde, cadres et recrues, et préjudicie sérieusement au résultat de l'instruction.

Le programme de l'école de recrues est déjà surchargé, quoiqu'il ne comporte que ce qu'il est indispensable au soldat de savoir à la guerre. Dans ces conditions-là, il ne peut être question raisonnablement d'une étude même superficielle du service de nuit. C'était un inconvénient plein de danger, même quand on considérait le combat de nuit comme une rare exception. Car même ce qui est rare à la guerre, peut se produire et exercer une influence déterminante sur la victoire ou la défaite. Néanmoins la conviction de cette rareté du combat de nuit procurait quelque quiétude.

Il n'en est plus ainsi. La guerre russo-japonaise a démontré que la nuit comme le jour appartient au combat ; que lorsque pendant le jour, l'engagement échoue, la nuit peut assurer le succès, si la troupe est dressée au combat de nuit. En présence de la fréquente réussite des combats de nuit des Japonais, personne ne peut plus se soustraire à cette constatation. La préparation à la guerre suppose une instruction soutenue et intensive de la troupe en vue des engagements de nuit. Et cette instruction ne doit pas se limiter à l'étude du combat, à l'attaque et à la défense ; elle doit s'étendre à toutes les opérations sur lesquelles la nuit peut étendre son voile : la marche, la sûreté, l'exploration, le service d'estafette, le ravitaillement en munitions et en vivres. Même le simple stationnement dans une position rapprochée de l'ennemi, par tous les temps, est devenue matière pressante à exercice.

Ainsi, dorénavant, à côté de l'enseignement donné jusqu'ici, il faudra compter avec l'enseignement du service de nuit. Cet enseignement doit être donné avec soin, passant progressivement des exercices particuliers aux manœuvres d'ensemble et du travail des unités à celui de corps plus considérables. Le fondement de cette instruction doit être posé à l'école de recrues comme celui de toutes les autres branches du service, de façon à ce qu'aux manœuvres l'exécution puisse être entreprise sans heurts.

On travaillera donc, aux écoles de recrues, pendant une série de nuits. Or, il est évident que le jour qui suit un exercice de nuit doit être consacré au repos, ou qu'un demi-jour de repos doit être intercalé avant et après chaque exercice de nuit. Le compte est facile à établir : le service de nuit constitue une nouvelle branche d'instruction, et les écoles de recrues — actuellement déjà surchargées — doivent être du seul fait de ce service, prolongées d'autant de jours qu'on voudra pouvoir faire d'exercices de nuit ;

la fixation de ce nombre dépend du degré de capacité auquel on entend amener notre troupe.

\* \* \*

Le message du Conseil fédéral montre combien est désirable un enseignement plus soigné et, par conséquent, plus tranquille du tir. Nous aussi voudrions insister sur la nécessité de plus de tranquillité dans toutes les branches de l'école de recrues. La hâte fébrile avec laquelle on est actuellement obligé de travailler dans cette école est malsaine ; elle nuit à l'instruction et à la joie que tous devraient trouver au service. Tout travail militaire exige une application, une dépense de force et d'énergie que la vie civile ne connaît guère ; il n'est pas question de rien changer à cela. Mais le travail ne doit pas dégénérer en surmenage et ce serait à tous points de vue un très grand progrès que de pouvoir à l'avenir réduire la durée du travail journalier.

Tous ces motifs nous dictent l'opinion sur laquelle s'est basée le projet que 70 jours d'école de recrues est un minimum au-dessous duquel il n'est pas permis de descendre.

Notre argumentation intéresse plus spécialement l'infanterie. Les 90 jours de l'école de recrues de cavalerie n'ont pas été combattus. Pour l'artillerie, le Conseil national n'a pas cru pouvoir souscrire aux conclusions de la pétition des officiers de l'artillerie, mais a ajouté cinq jours au projet du Conseil fédéral. Il a, en outre, prolongé les cours de répétition. Nous pouvons, en conséquence, — ayant l'espoir que le Conseil des Etats se rangera à ces décisions — pouvoir nous affranchir d'autres considérations. Il nous reste seulement à dire un mot des écoles de recrues du génie, du service de santé et de celui de l'administration. C'est une erreur de supposer que ces armes et services puissent se tirer d'affaires avec une école de recrues inférieure à 70 jours,

*Génie.* — La dernière guerre a fait ressortir l'importance capitale de cette arme. D'autre part, les progrès continuels de la technique dans le domaine de l'électricité, de la fortification et de la construction des ponts rendent la tâche du génie toujours plus complexe et difficile ; mais ils augmentent aussi la valeur des services que cette troupe est appelée à rendre à l'armée. Même avec une école de 70 jours, si le génie parvient à la hauteur de sa tâche, c'est uniquement parce que les recrues de cette arme sont chez nous des gens du métier et se trouvent ainsi en quelque mesure formés d'avance à leur travail militaire.

*Service de santé.* — Ici également, les expériences de la dernière guerre sont instructives. Elles montrent que les horreurs de la guerre sont beaucoup moindres, quand les troupes sanitaires remplissent bien leur tâche, quand les brancardiers et infirmiers ont une solide éducation militaire et

connaissent leur métier. Pour arriver à ce résultat, 70 jours ne sont certes pas trop. L'Etat a du reste, vis-à-vis des combattants, le devoir de ne pas se montrer trop parcimonieux sur ce point.

*Administration.* — On entend émettre l'opinion que les troupes des subsistances, leur service n'ayant pas directement rapport au combat, peuvent se passer d'une éducation militaire complète. Or, c'est justement parce qu'en lui-même le travail de ces troupes ne présente pas toujours un caractère militaire, qu'elles ont besoin d'une discipline particulièrement solide. Sans cette dernière, le service des subsistances ne fonctionnera plus, dès que les circonstances offriront quelques difficultés; les meilleures dispositions en vue du ravitaillement peuvent être déjouées par une exécution molle ou incorrecte des ordres reçus. Or, chacun sait l'importance que présente dans la guerre — et déjà dans les manœuvres — le bon fonctionnement des ravitaillements; ici encore, comme pour le service sanitaire, les troupes non combattantes ont droit à quelques égards.

\* \* \*

Nous voudrions enfin faire observer que la réduction de la durée du cours de répétition de landwehr, votée par le Conseil national, aura également de très fâcheux effets pour notre armée tout entière. En cas de guerre, l'élite a besoin du soutien et du complément de la landwehr; le personnel de certaines unités, telles que les trains sanitaires et les colonnes d'approvisionnements et de munitions, est fourni en tout ou partie par la landwehr; ces unités doivent présenter la même cohésion que des troupes de l'élite, et à cet effet un seul cours de 11 jours, tel que le prévoyait le Conseil fédéral, est certes bien modeste. Onze jours ne sont pas non plus de trop pour l'infanterie de landwehr, qui peut être appelée à combattre aux côtés de l'élite. Un cours réduit à 6 jours ne représenterait plus guère qu'une revue d'organisation, et nullement un exercice utile pour une troupe déshabituée du service.

\* \* \*

Une dernière et très importante considération, sur laquelle nous voudrions attirer votre attention, vise la *confiance que le soldat doit avoir en lui-même*, c'est-à-dire en la suffisance de l'instruction qu'il a reçue. Chacun sait que cette confiance est un facteur capital du succès dans la guerre.

Le message du Conseil fédéral déclare que les durées d'instruction prévues par lui représentent le minimum de ce qu'il faut pour assurer la sécurité de notre patrie. Les commandants supérieurs avaient proposé une école de recrues de 80 jours, et caractérisaient les 70 jours comme une base à laquelle on devait absolument se tenir, et la même opinion était défendue par d'autres officiers supérieurs. Au Conseil national, dans la séance même où furent votées les réductions de service, toute une série d'officiers supérieurs

ont — sans trouver de contradicteurs — proclamé que les durées fixées par le projet du Conseil fédéral représentaient le minimum nécessaire, la limite en dessous de laquelle il était absolument impossible de descendre.

Dans ces circonstances, si la haute Assemblée fédérale maintenait ces réductions, le soldat suisse devrait marcher au combat ayant le sentiment de ne posséder qu'une instruction insuffisante. Or, ce sentiment implique un dangereux risque de faiblesse et de démoralisation devant l'ennemi; déjà, en temps de paix, il ôte au soldat son entrain au service.

Eu pleine conscience que l'état actuel de l'instruction de notre armée ne répond pas aux exigences de la guerre, et d'accord avec le Conseil fédéral que les sacrifices en faveur de l'armée, réclamés par lui, sont le minimum de ce que demande la sécurité du pays, confiants en outre dans l'esprit militaire et de patriotique sacrifice du peuple suisse, nous vous prions de maintenir la durée de service prévue dans le projet du Conseil fédéral pour les écoles de recrues de l'infanterie, du génie et du service de santé ainsi que pour le cours de répétition de la landwehr.

\* \* \*

L'initiative de cette pétition a été prise par les sociétés d'officiers de Zurich et environs, de Berne-Ville, de Bâle-Campagne et des Grisons. Le texte en a été arrêté par une assemblée de délégués de ces sociétés réunie à Olten le 27 janvier. Dès lors, quelques autres sections ou sous-sections se sont jointes aux premières. Quelques sections de la Société fédérale des sous-officiers se sont prononcées dans le même sens.

---

**Bibliothèque militaire fédérale.**— Principales acquisitions en décembre 1906 :

- Ad 36. *La regia marina italiana all' esposizione di Milano 1906*. Bergamo. 8.
- Sa 90. *Itinerario del XXXVII congresso degli alpinisti italiani 1-8 settembre 1906*. — Da Milano a Sondrio e giro del Bernina. Milano 1906. 8.
- Ac 4. Clausewitz, C. von: *Der Feldzug 1812 in Russland und die Befreiungskriege von 1813-15*. 3. Auflage. Berlin 1906. 8.
- Ba 86. Dierauer, J.: *Geschichte der Schweiz. Eidgenossenschaft*. III. Band, 1516, bis 1648. Gotha 1907. 8.
- Tc 60. Langlois: *Questions de défense nationale*. Paris 1906. 8.
- Yb 442. *Feldbefestigungsvorschrift (F. V.)*. Entwurf vom 28. Juni 1906. Berlin 1906. 8.
- Kb 30. Hoppenstedt: *Die Schlacht der Zukunft*. Berlin 1907. 8.
- Df 452. Meunier, R.: *La guerre russo-japonaise*. Paris 1906. 8.
- Da 63. *Darstellungen aus der bayrischen Kriegs- und Heeresgeschichte*. Herausgegeben v. K. b. Kriegsarchiv. Heft 15. München 1906. 8. :

- Demmler, H. Die Neubildung der bayrischen Heeresabteilung nach dem Rückzuge aus Russland 1812 und die Ereignisse bis zur Rückkehr in die Heimat 1813.
- Hagen, E.: Der Anteil des K. b. 6. Jägerbataillons am deutsch-französischen Kriege 1870/71.
- Dg 288. Aubier: *Un régiment de cavalerie légère (20<sup>e</sup> chasseurs) de 1793 à 1815*. Paris 1888. 8.
- E 529. Wüthrich, A.: *Erlebnisse im Militärdienst und während des Sonderbundfeldzuges 1847*. Bern 1907. 8.
- De 253. Friedjung, H.: *Der Krimkrieg und die österreichische Politik*. Stuttgart 1907. 8.
- Bb 215. Rodt, E., von: *Bern im XIII. und im XIV. Jahrhundert*. Bern 1907. 8.
- Kb 19. Litzmann: *Beiträge zur taktischen Ausbildung unserer Offiziere*. II. Gefechtsübungen. 4. Auflage. Berlin 1907. 8.
- Lb 435. Roskoten: *Moderne Feldkanonen (mit langem Rohrrücklauf)*. Oldenburg i. Gr. 1906. 8.
- Sb 474. *Illustrierter Führer auf die Gipfel der Schweizeralpen*. Bd. I und II. Luzern (1905/06). 8.
- Pb 76. *Convention de Genève*. Actes de la conférence de revision réunie à Genève du 11 juin au 6 juillet 1906. Genève 1906. 4.
- Nb 120. Brunner, M., Ritter von: *Der Festungskrieg*. 9. Auflage. Wien 1906. 8.
- Id 214. Schmid, H.: *Taktische Tagesfragen mit Rücksicht auf die Erfahrungen im russisch-japanischen Kriege*. Wien 1907. 8.
- Yd 171. Bruchhausen, K. von: *Der Werdegang des italienischen Heeres*. Berlin 1906. 8.
- Yb 499. *Fahrradvorschrift (Fa. V.)*. Entwurf vom 16. Juli 1906. Berlin 1906. 8.
- E 500. *Erzieher des preussischen Heeres*. Herausgeg. von Generallieut. Pelet-Narbonne. 6. Bd. Friedrich, R.: Gneisenau. Berlin 1906. 8.
- Yb 500. Merkatz, F. von: *Unterrichtsbuch für die Maschinengewehrabteilungen*. 2. Aufl. Berlin 1906. 8.
- E 530. Tettau, Frhr. von: *Achtzehn Monate mit Russlands Heeren in der Mandschurei*. Bd. I. Berlin 1907. 8.
- Dc 99. Menzel, A.: *Die Armee Friedrichs des Grossen in ihrer Uniformierung*. Herausgeg. von Prof. Skarbina & Hptm. Jany. Liefg. 1 und ff. Berlin 1906. ff. fol.
- R 186. Daule, S.: *Der Kriegswagen der Zukunft*. Leipzig 1906. 8.
- E 531. Zum Stein, J.: *Erlebnisse eines bernischen Reisläufers in Neapel und Sizilien 1846-1850*. Herausgeg. von Karl Geisser. Bern 1907. 8.
- E 532. Hantzsch, V.: *Sebastian Münster Leben, Werk wissenschaftlicher Bedeutung*. Leipzig 1898. 8.

- Id 129. *Leitfaden für den Unterricht in der Taktik auf den königl. Kriegsschulen*. 14. Aufl. Berlin 1906. 4.
- Yb 501. *Vorschrift für den Gebrauch der Signalflaggen (Fl. V.)* vom 29. März 1906. Berlin 1906. 8.
- Nb 248. Tæpfer: *Wiederholungsbuch der Befestigungslehre und des Festungskrieges*. Berlin 1907. 8.
- Ya 74. *Taschenbuch der Kriegsflotten*. 8. Jahrgang 1907. Herausgeg. von B. Weyer. München 1907. 8.
- Af 9. *Schweizerisches Jahrbuch 1906*. 1. Jahrgang. Zürich. 8.
- E 533. Spreer: *Kriegserinnerungen eines alten Feldpredigers aus dem Kriege 1870—71*. Berlin 1907. 8.
- Sa 82. *Allgemeine Länderkunde*. Herausgeg. von Dr. W. Siewers: Philippson, A. und L. Neumann: Europa. Leipzig 1906. gr. 8.
- Va 25. Hilty, C.: *Politisches Jahrbuch der Schweizerischen Eidgenossenschaft*. 20. Jahrgang. Bern 1906. 8.
- Ud 57. *Leitfaden für den Unterricht in der Feldkunde, im Planzeichnen und Aufnehmen auf den königl. Kriegsschulen*. 12. Auflage. Berlin 1906. 4.
- Hd 38. Gigot, F.: *Le pigeon voyageur. Le sport colombophile et la colombophilie militaire*. Bruxelles s. a. 8.
- Ba 266. Bernoulli, A.: *Basel in den dreissigerwirren*. I. Teil. (85. Basler Neujahrsblatt 1907). Basel. 4.

La Bibliothèque militaire fédérale est à la disposition gratuite de tous les officiers suisses. Lettres et colis jusqu'à deux kilogr. franco.

---

**Section vaudoise de la Société suisse des officiers.** — Le Comité de la Section vaudoise des officiers nous communique les lignes suivantes :

La plupart des sous-sections rencontrent des difficultés dans l'organisation des conférences pendant l'hiver. Désirant leur venir en aide et leur procurer des conférenciers, le Comité de la Section vaudoise a adressé, en date du 17 décembre dernier, une circulaire à un certain nombre de ses membres en sollicitant leur concours.

Les officiers dont les noms suivent ont répondu affirmativement en offrant de donner une ou plusieurs conférences aux sous-sections de leur choix :

MM. les lieut.-colonels d'état-major de Meuron et Quinclet ; le lieut.-colonel d'art. Revilliod ; le lieut.-col. d'inf. Feyler ; le major du génie Lecomte ; le major d'état-major Delessert ; les capitaines d'infanterie Amiguet, Jossevel et Verrey ; les capitaines d'état-major Vuilleumier et Fonjallaz ; le capitaine-médecin Krafft.

Les dix sous-sections de la Section vaudoise sont ainsi assurées de pouvoir organiser au moins une conférence cet hiver.

---